

vent témoigner sa bienveillance. De temps en temps il fait mander son frère, le cardinal Giuseppe Pecci ; plus souvent, c'est son neveu, le comte Camille Pecci, capitaine dans la garde noble, qui vient assister à son repas.

Cette collation terminée, le Pape rentre dans son cabinet et se met immédiatement au travail.

Il commence par dépouiller sa correspondance particulière, aidé en cette besogne, non—comme cela devrait être—par le camérier secret participant de service, mais par un autre dont il a fait, en quelque sorte, son secrétaire intime, Mgr Boccali.

Bientôt neuf heures et demie sonnent ; le cardinal secrétaire d'Etat se présente pour travailler avec le Saint-Père : c'est alors que Mgr Boccali se retire.

L'entretien entre Léon XIII et le secrétaire d'Etat dure parfois plus d'une heure, rarement moins. Quand ce dernier a terminé, c'est au tour des cardinaux préfets de congrégations de venir entretenir le Souverain-Pontife de différentes questions d'administration relatives à leur département.

Ces congrégations sont au nombre de vingt.

Comme on le comprend bien, le Saint-Père ne peut les recevoir tous chaque jour ; mais il les voit au moins une fois par semaine, et la réception du matin n'en comporte guère que quatre ou cinq au plus.

C'est à la suite des préfets des congrégations que viennent les ambassadeurs, quand ils désirent avoir audience du Pape, et, après les ambassadeurs, le secrétaire des Mémoires, puis celui des Brefs aux princes.

Après ces différentes réceptions, le Saint-Père admet en sa présence quelques pèlerins de distinction ou certaines personnes qui lui ont été recommandées d'une façon toute spéciale. Le lundi, et parfois le jeudi, il accorde des audiences publiques ; mais il les abrège autant que possible, cela le fatigue, et surtout lui fait perdre du temps. Il a grande hâte de retourner à son travail.

Quand le Saint-Père est malade, ceux qui ont seuls le droit d'entrée dans la chambre pontificale sont le camérier secret, participant de service ; Mgr Boccali ; le cardinal secrétaire d'Etat ; le majordonne du palais, les deux médecins, les docteurs Ceccarelli et Valentini, le confesseur et le valet de chambre.

Ce n'est point une raison parce que le Pape s'est retiré dans sa chambre pour qu'il se couche aussitôt ; au contraire, ses familiers prétendent qu'il travaille souvent une partie de la nuit ou bien encore qu'il se relève parfois pour terminer une besogne qui le préoccupe vivement.

On raconte qu'un jour le cardinal Jacobini, ayant reçu l'ordre formel de faire passer au Saint-Père, n'importe à quelle heure de la soirée, une note des plus importante, apporta cette note vers minuit. Le camérier entra dans la chambre, et comme Léon XIII dormait, plaça la note sur la table. Le lendemain matin, à